

Janvier 2025

# Les Vallées de la Vanne



Bulletin d'information communal > CHIGY > VAREILLES > THEIL-SUR-VANNE



## SOMMAIRE

> France Services	4-6
> Justice	7
> Mairies	8
> Écoles primaire de Theil	9-10
> SIVOS de la vanne	10-12
> Accueil de loisirs	12
> Les Petits Pieds des Vallées	13
> Micro-crèche	14-15
> Espace Vie Sociale	16-18
> Mobilité	19
> Pêle-Mêle 2024	20-21
> Associations	22-24
> Services	25
> Producteur et commerces locaux	26-27
> Santé	28-29
> Informations	30
> Citoyenneté	31
> Sécurité	32-34
> Actualités	35-37
> Budget	38-39

## L'édito du Maire

« L'avenir, fantôme aux mains vides »

Aujourd'hui, je souhaite m'adresser à vous pour aborder la politique actuelle en France, un sujet qui nous touche tous de près.

Quand je parle de politique, je parle, exclusivement, de l'art de gouverner ou d'administrer le bien commun et non du cirque de l'Assemblée nationale.

La France traverse une période de défis et mais aussi d'opportunités. Il est crucial que nous nous engageons collectivement pour façonner notre avenir.

### Au niveau national d'abord...

**Sur le plan économique**, notre pays fait face à des enjeux majeurs. La croissance économique, bien que présente, reste fragile. Nous devons continuer à soutenir nos entreprises, petites et grandes, pour qu'elles puissent prospérer et créer des emplois.

**Sur le plan social**, la solidarité et l'inclusion doivent rester au cœur de nos préoccupations. La lutte contre les inégalités et la pauvreté est une priorité. Nous devons garantir à chacun un accès équitable aux services publics, à l'éducation et à la santé.

**Sur le plan environnemental**, la transition écologique est une nécessité impérieuse. La France s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir les énergies renouvelables. Nous devons encourager les initiatives locales et soutenir les innovations qui contribuent à un développement durable.

**Sur le plan politique**, il est essentiel que chacun puisse s'exprimer et participer aux décisions qui concernent notre avenir. Les réformes institutionnelles doivent viser à renforcer la transparence et la confiance entre les citoyens et leurs représentants.

### Et nous, aux Vallées-de-la-Vanne, où en sommes-nous ?

**Économie** : Nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre dans notre budget. Les ressources com-

## BULLETIN COMMUNAL DES VALLÉES-DE-LA-VANNE - Janvier 2025

5 route du miroir,  
Theil-sur-Vanne  
89320 Les Vallées-de-la-Vanne  
03 73 74 95 80

[www.les-vallees-de-la-vanne.fr](http://www.les-vallees-de-la-vanne.fr)

Directeur de publication : MAUDET Luc

Rédaction : ROMIEUX Bernard

Conception Graphique : Solénographe

Impression : Jimprimenfrance

Dépôt légal à parution





Luc Mandet >

s, qui promet tout et qui n'a rien ! »  
- Victor Hugo -

munales liées à l'activité des entreprises sont très minimales. Néanmoins nous restons attentifs pour soutenir leurs activités. Un bilan de nos recettes est fait plus loin dans ce bulletin.

**Social :** Nous avons créé ce qu'il nous était possible de faire pour répondre aux besoins de nos habitants, bien sûr, mais aussi de tout notre bassin de vie. Tout cela, pour que chacun puisse trouver une réponse à ses besoins dans la mesure du possible. Toutes ces actions sont portées à votre connaissance dans ce bulletin.

**Environnement :** Nous poursuivons nos efforts d'économie d'énergie, gestion des espaces verts, réemploi de matériaux...

**Politique.** Pour la dernière année de mandat, il me paraît important de mettre l'accent sur la découverte de la fonction des différents élus. Nous sommes à votre disposition pour répondre à celles et ceux qui réfléchissent à un engagement municipal, qui, pour être efficace, doit être préalablement réfléchi et préparé. Il est en effet nécessaire d'avoir une vision du territoire, une vision politique qui donne un sens à l'action du Conseil municipal, pour ne pas subir au jour le jour les événements mais pouvoir y répondre dans la cohérence.

### L'autre sujet que je souhaite aborder dans l'avenir de la politique locale concerne la Communauté de Communes

« La fin du transfert obligatoire de la **compétence eau** en dit long sur la perte de crédit de l'intercommunalité dans le monde politique. Sous la pression des « petits » maires, nombre de parlementaires et de politiques cachent désormais leur préférence intercommunale. Mais les enjeux, eux, restent. »  
(Extrait d'un article de la lettre du cadre territorial).

Pour ma part, fervent défenseur de la mise en commun des moyens, il existe un point qui me paraît essentiel et que nos parlementaires ont oublié : la réussite de ces lois passe par l'implication des élus locaux. L'intercommunalité a progressé quand elle était choisie et non imposée, là où la création de Communauté de Communes ou de Syndicats à compétences diverses et variées était voulue, où la volonté de se rassembler pour mener à bien un projet commun était clairement affichée.

Le jour où les « ComCom » ont été imposées, ces EPCI (Etablissements Public de Coopération Intercommunale) ont commencé à ne plus bien fonctionner. Certaines communes qui y étaient entrées par la volonté de l'état ne s'y sont pas reconnues. Un EPCI n'est pas une collectivité territoriale, sa gouvernance n'est pas élue au suffrage universel direct.

Dans notre cas, la prise de compétence en matière d'assainissement a été entérinée par les conseillers communautaires. Son suivi n'est pas une mince affaire, car en termes de normes et de contrôles, cela n'a plus rien à voir avec la gestion d'il y a quelques années. La pression de l'impact écologique est constante. Il est nécessaire d'avoir du personnel formé et aguerri pour suivre ce dossier. Chaque commune, dans son coin, aurait beaucoup de mal à suivre. Effectivement, en mutualisant, nous nous en sortons beaucoup mieux.

Je conclurai ce mot en vous souhaitant une bonne année à tous, surtout la santé qui nous permet de réaliser tous nos autres souhaits.

Que tous ceux qui souhaitent s'engager comme conseiller municipal, maire ou adjoint, élu communautaire n'hésitent pas à me contacter. Pour celui qui se forme et découvre la politique communale et ses rouages, c'est une expérience pleine d'émotions, riche en rencontres et en expériences.



# Un espace de services aux Vallées- FRANCE SERVICES - LA PO



## Dispositif de Recueil CNI-Passeport

Osez pousser la porte de notre France Services, nous sommes

### POUR NOUS CONTACTER ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

**V** Anne-Charlotte FELLAH, Ambre BELHABCHI et Béatrice GUILLEMINOT  
5 Route du Miroir Theil sur Vanne - 89320 - Les Vallées-de-la-Vanne  
Tél : 03 73 74 95 86 ou 07 57 17 59 30 mail : [france-services@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:france-services@les-vallées-de-la-vanne.fr)  
Site internet : <https://les-vallées-de-la-vanne.fr/france-services>

#### Les horaires France-services :

Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi  
de 8h30-12h et 13h-16h  
et le mercredi de 9h à 12h.



#### Les horaires La Poste :

Lundi-Mercredi et Jeudi de 9h-12h  
Mardi de 9h à 12h et de 16h 30 à 18h  
Vendredi de 9h à 13h

## NOTRE FRANCE SERVICES EST UN LIEU :

*De confidentialité, d'écoute, d'orientation, de renseignements,  
d'accueil et de partenariats*

#### Nos partenaires conventionnés :

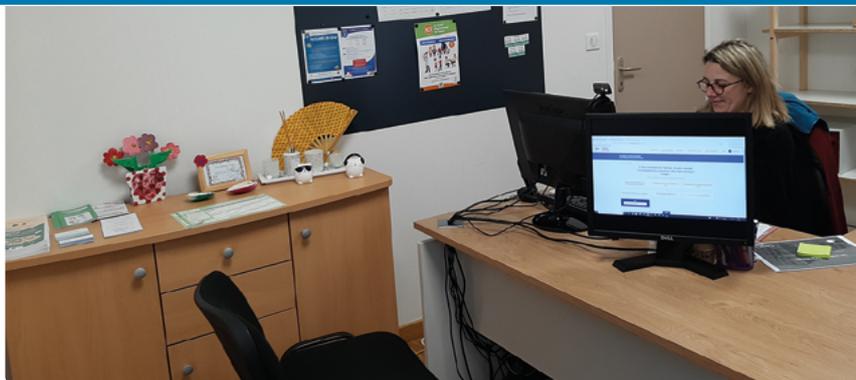
- > **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)
- > **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
- > **CPAM** (Caisse d'Assurance Maladie)
- > **DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques)
- > **France Travail**
- > **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)
- > **La Poste**
- > **Ministère de l'Intérieur** (France Titres)
- > **Ministère de la Justice**
- > **France Rénov'**
- > **URSSAF**

#### Nos partenaires locaux :

- > **ADAVIRS** (Association Départementale d'Aide Aux Victimes d'Infraction et à la Réinsertion)
- > **ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- > **CDAD de l'Yonne** (Point Justice)
- > **LADAPT** (Accompagnement Logement Perte d'Autonomie)
- > **Mobil'Eco** (Garage solidaire)
- > **UNA** (Union Nationale de l'Aide)
- > **UTS** (Unité Territoriale de Solidarité) **de Sens**
- > **PLIE** (Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi)

#### Les permanences assurées dans nos locaux :

**CDAD de l'Yonne** (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)  
**DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques)  
**UTS** (Unité Territoriale de Solidarité) **de Sens**



## Certificat d'identité numérique

s disponibles pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions.

### POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS, POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.

#### La Poste

Les services de La Poste sont à votre disposition, à côté de France-services pour :

- > Avoir un conseil.
- > Affranchir votre courrier.
- > Envoyer et retirer une lettre recommandée.
- > Envoyer ou retirer un Chronopost.
- > Réexpédier votre courrier.
- > Déposer un chèque, retirer de l'argent en espèces sur votre compte postal.
- > Téléphonie mobile
- > Sans oublier Veiller sur mes parents

#### Mobilité

**Atchoum** est une plateforme pour se déplacer en covoiturage sur la communauté de communes et vers Sens. Comment m'inscrire et comment réserver ?

**Mobil'Eco** : j'ai besoin de réparer mon véhicule à peu de frais.

J'ai besoin d'un véhicule en dépannage, comment joindre Mobil'Eco ?

#### Mes papiers

Au secours, j'ai perdu ou on m'a volé tous mes papiers !

J'ai besoin de faire une demande de

- > Carte d'identité
- > Passeport
- > Permis de conduire

Comment demander une carte grise (**France Titres**).

**La commune dispose, maintenant, d'un dispositif de recueil des cartes grises et passeports.**

#### Je suis un Aîné, j'ai besoin d'aide à domicile

L'**UNA** peut mettre à votre disposition des aides à domicile.

L'**ADMR** peut vous proposer un service de soins infirmiers à domicile.

A quelle aide ai-je droit de la part du Conseil Départemental ?

J'ai besoin de rencontrer une Assistante sociale (**UTS**).

J'ai besoin de joindre ma caisse de retraite (**CAR-SAT**), ma caisse d'assurance maladie (**CPAM**) ou la mutualité sociale agricole (**MSA**).

#### Ma santé

Comment joindre ma caisse d'assurance maladie sur la plateforme **AMELI (CPAM)** ou la mutualité sociale agricole (**MSA**) ?

J'ai besoin d'une mutuelle santé

Pouvez-vous m'aider à prendre un rendez-vous sur **Doctolib** ?

Je n'ai plus de médecin traitant. Que faire ?

#### Mes impôts : DGFIP

Je ne comprends rien à ma feuille d'impôts.

Pouvez-vous m'aider pour ma déclaration d'impôts ?

Expliquez-moi ma taxe foncière.

Comment régler facilement mes impôts et taxes ?

## POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS, POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.

### Justice

Comment joindre un conciliateur de justice pour tous mes différends ?

J'ai été victime d'un accident de la circulation, d'un accident médical, d'une agression, d'un accident de la vie, d'un accident de sport ou d'un accident du travail comment joindre l'ADAVIRS (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale).

Comment préparer mon dossier de surendettement ?

### Certificat d'identité numérique

J'ai une carte nationale d'identité nouveau modèle (format carte bancaire) et je veux un certificat d'identité numérique sur mon smartphone.

### Pour faciliter vos démarches :

France-Services met à votre disposition pour accéder à internet un ordinateur avec webcam, imprimante et scanner.

Nous pouvons vous créer une adresse mail provisoire pour les administrations.

Nous pouvons effectuer des photocopies pour vos démarches.

### Solidarité

Je suis handicapé(e), **LADAPT** peut-elle m'aider ? A quelle aide ai-je droit de la part du Conseil Départemental ?

J'ai besoin de rencontrer une assistante sociale (**UTS**).

### Je vis en famille

Je veux accéder à mon dossier de la caisse d'allocation familiale (**CAF**).

A quelle aide ai-je droit ?

J'ai besoin de rencontrer une assistante sociale (**UTS**).

J'ai besoin de joindre ma caisse d'assurance maladie (**CPAM**) ou la mutualité sociale agricole (**MSA**).

### Je suis à la recherche d'un emploi

J'ai besoin de remplir ou d'accéder à mon dossier **France Travail**.

**Mobil'Eco** : J'ai besoin de réparer mon véhicule à peu de frais.

J'ai besoin d'un véhicule en dépannage, comment joindre Mobil'Eco ?



# Journées portes ouvertes de France-Services



## Point justice du 15 octobre

Pour sa journée «Portes Ouvertes» le mercredi 15 octobre France services avait réuni tous ses partenaires ayant un lien avec la justice autour d'une table ronde. Tous les habitants de la

commune y avaient été conviés (flyer dans toutes les boîtes aux lettres, newsletter). L'occasion pour chacun de nos partenaires de se présenter et de préciser les différents domaines de compétences.

### Pour rappel le système judiciaire français comprend notamment :

- > Le droit civil qui règle les litiges entre les particuliers. Il va arbitrer un conflit de droit dans des domaines très variés (consommation, copropriété, troubles du voisinage, droit rural, contrats, successions, etc.)
- > Le droit des familles pour tout ce qui a trait à la famille, les violences familiales et conjugales
- > Le droit du travail et prudhomme
- > Le droit pénal va punir des actions répréhensibles ou délits (infractions, contraventions, crimes)

### Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole

La conciliation concerne uniquement les litiges en matière civile.

- > Bail et location
- > Consommation
- > Copropriété
- > Commerçants
- > Troubles du voisinage
- > Droit rural
- > Travail et prudhomme
- > Pas de pénal
- > Pas de droit de la famille
- > Obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 € pour désengorger les tribunaux.



**point-justice**  
informer, orienter, aider  
**CCAD de l'YONNE**  
☎ 3039

Pour être orienté sur la permanence la plus proche de chez vous

#### Accès au droit

- > Droit civil entre particulier
- > Pénal
- > Droit du travail

**LE POINT JUSTICE NE RÈGLE PAS LES LITIGES AVEC LES ADMINISTRATIONS.**



**Vol, Violences, Escroquerie, Cambriolage, Harcèlement,...**

#### Victimes

- > Socio-judiciaire (à la demande des magistrats)
- > Ecoute
- > Renseignement droit pénal (80% de violence conjugale et familiale)
- > Accompagnement psychologique et accompagnement



Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

**Yonne**

Mieux informées,  
**plus fortes**

#### Droit de la famille

- > Axé violences conjugales
- > Civil

**Pour prendre conseil sur savoir qui contacter et prendre rendez-vous,**

**Appeler France-services au 03 73 74 95 86**



## OUVERTURE DES MAIRIES

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Pour les questions générales (sacs jaunes, carte de déchèterie) vous pouvez vous adresser à n'importe laquelle des mairies de la commune et à la poste de Theil pour les sacs jaunes exclusivement.

Pour les problèmes d'urbanisme, cadastre, PLUI, s'adresser au 03 73 74 95 87 ou à l'adresse mail : [urbanisme@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:urbanisme@les-vallees-de-la-vanne.fr)

Pour les questions d'état-civil, cimetières, location de salle des fêtes, s'adresser à la mairie de votre village :

### MAIRIE DE CHIGY

1 rue du Guichet à Chigy

Tel. : 03 73 74 95 82

Adresse mail : [mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr)

**Monsieur le maire reçoit**

Le lundi de 13 heures à 14 heures

Le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures



### MAIRIE DE THEIL-SUR-VANNE

5 Route du Miroir à Theil

Tel. : 03 73 74 95 84

Adresse mail : [mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr)

**Madame le Maire délégué reçoit**

Le lundi de 9 heures à 11 heures 30

Location salle des fêtes de Theil le mardi de 17 heures à 18 heures



### MAIRIE DE VAREILLES

1 rue de l'Erable à Vareilles

Tel. : 03 73 74 95 85

Adresse mail : [mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr)

**Monsieur le maire délégué reçoit**

Le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures



## ECOLE PRIMAIRE DE THEIL



### (Ecole maternelle et école élémentaire)

La rentrée scolaire de septembre 2024/2025 s'est bien déroulée avec de nouveaux enseignants.

Notre école primaire accueille 99 élèves.

> Une classe de 11 CE1/ 13 CE2 dans l'ancienne salle de classe de l'ancienne mairie,

Trois classes en maternelle :

> Une classe de 18 PS et 10 MS avec Maîtresse Sandra

> Une classe de 18 PS et 10 MS avec Maître Frédéric

> Une classe de 19 GS avec Maîtresse Francine

Les autres élèves de CP, CE1, CM1 et CM2 sont accueillis dans les autres communes de notre RPI, à Vaumort et à Noé.

Plusieurs projets ont été mis en place durant l'année scolaire 2023/2024 comme la vente des photos de classes, vente de calendriers... afin de collecter des fonds pour les coopératives scolaires.

#### A L'ÉCOLE MATERNELLE :

L'association « Lire et Faire Lire » est intervenue une fois par mois, afin de conter des histoires tout en faisant participer les enfants (danse, chant, rythmique).

La compagnie « Le son du bruit » est intervenue pour un spectacle intitulé « Ito, le jardinier des sons ». Les enfants ont découvert les bruits, les sons à travers ce spectacle et ont pu fabriquer par la suite des instruments de musique avec des objets de récupération.

Le projet « savoir rouler » a été reconduit pour cette année scolaire avec 3 interventions.

Après avoir assisté à un spectacle, et comme ils ont été très sages, le père Noël est venu leur rendre une petite visite et apporter des cadeaux.

Pour fêter l'arrivée du printemps, les enfants ont fêté le carnaval en chantant, dansant et dégustant des crêpes, beignets apportés par les parents.

Les 2 classes de PS et MS se sont rendues au Moulin de Vanneau à Saints en Puissaye, avec une découverte de la roue à eau du moulin et un atelier de fabrication de pain.



Les élèves de MS se sont rendus à la médiathèque de Cerisiers pour une visite du lieu et bénéficier d'une lecture d'albums.

Les GS ont eu le plaisir de se rendre à l'école de Vaumort afin de découvrir leur future école.

Ils se sont rendus à la base de loisirs de Buthiers avec une classe de Cerisiers et ont pratiqué l'escalade.

Une journée de jeux sportifs a été organisée avec la classe de CE2 de l'école de Villeneuve l'Archevêque.

Pour terminer l'année scolaire, les enfants de tout le RPI ont participé aux olympiades derrière la salle des fêtes de Theil sur Vanne.

#### A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

Les élèves de CP se sont rendus au gymnase de Cerisiers avec les GS et CE1 ainsi que les élèves de Vaumort.

Une sortie cinéma a été organisée.

Un spectacle de Noël a eu lieu avec la visite du père Noël.

Une rencontre entre les CE1 de Theil et les CE1 de Vaumort a eu lieu pour faire des activités en commun.

Les enfants ont été voir une exposition de peinture à Versailles et ont participé à un atelier de peinture.

Ils ont bénéficié d'une intervention gratuite de l'association « Lire et faire Lire » un lundi par mois pour des lectures contées et chantées d'albums.

Les élèves ont été invités par l'école de Noé à venir voir leur représentation de théâtre.

Une sortie au centre équestre Les Grilles à St Fargeau pour finaliser l'année scolaire : les enfants ont pu se consacrer aux poneys (caresses, soin et tour de poney), ils ont participé à un escape-game et accédé aux jeux (mini-golf, trampoline ...).

Ils ont participé également à la journée olympiades avec une dizaines d'ateliers et jeux sportifs.

Comme chaque année pour clôturer l'année scolaire, la Mairie a offert à chaque enfant un livre suivi d'un goûter.

Une association de parents d'élèves a vu le jour :

## APE DU RPI DES 3 ÉCOLES

L'APE (Association des Parents d'Elèves) a été créée en Octobre 2022 et a pour but de d'apporter une aide matérielle et financière aux écoles notamment en recueillant des fonds par le biais de différentes actions menées au long de l'année scolaire. Les bénéfices de nos manifestations sont reversés aux écoles.

Plusieurs manifestations ont eu lieu : une soirée Paëlla/Années 80, un marché de Noël avec vente de sapsins commandés à l'avance, une bourse aux livres, une bourse puériculture/jouets, une vente de pansements et notre kermesse de fin d'année. La dernière en date a été une grande réussite notamment grâce au soleil.

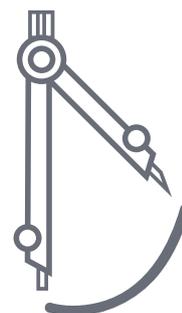
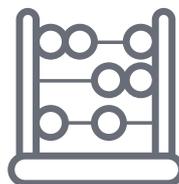
Cependant, cette association manque cruellement de bénévoles pour que ces actions/manifestations réussissent à perdurer dans le temps mais également de participation lors de nos différentes actions. Cette association est soutenue par les mairies de Noé, Theil sur Vanne et Vaumort lors des différentes manifestations.

Des manifestations sont prévues comme le marché de Noël, un loto, la kermesse de notre RPI.

Un Grand Bravo aux membres de cette association !!  
apedes3ecoles89320@gmail.com

Horaires	matin	midi	Soir	
Theil maternelle (PS, MS et GS)	8h30	11h55	13h55	16h30
Theil élémentaire (CE1-CE2)	8h30	12h00	14h00	16h30
Vaumort (CP - CE2)	8h20	11h50	13h50	16h20
Noé (CM1 - CM2)	8h35	12h05	14h05	16h35

## SIVOS de la Vanne



Les inscriptions des élèves de petite section pour l'année 2024/2025 se sont faites directement auprès de la mairie de Theil-sur-Vanne du 2 mai au 15 juin 2024 et à la mairie de Chigy tous les lundis aux mêmes dates.

Les effectifs de la rentrée des classes du lundi 2 septembre 2024 sont les suivants :

- Une classe de **PS/MS** à Chigy avec **25 élèves** (10 PS et 15 MS) avec Mme THILLOU.
- Une classe de **CP/CE1** aux Sièges avec **19 élèves** (4 CP et 15 CE1) avec Mme MOLLING.
- Une classe de **GS/CE2** à Foissy avec **19 élèves** (7 GS et 12 CE2) avec Mme SOURTI.
- Une classe de **CM1/CM2** à Chigy avec **18 élèves** (10 CM1 et 8 CM2) avec Mme MOUTARDIER.

**Les horaires** ne changent pas pour faciliter le transport au sein du RPI. L'équipe du car n'a pas changé.

**Travaux :** Pendant les vacances scolaires la mairie des Vallées de la Vanne a installé des rideaux, des lumières led avec un éclairage automatique, et une réfection complète du plafond de la classe des CM1/CM2. Une nouvelle sonnette a été installée sur le portail principal.

**Banc de l'amitié :** Les classes de GS/CP et CM1/CM2 se sont réunies dans leur école respective pour décorer leur banc de l'amitié. Un projet pédagogique est également mis en place pour expliquer le rôle de ce banc.

**Visite de l'école :** Les futurs GS ont visité l'école de Foissy en fin d'année. Des randonnées sont également organisées entre les deux classes.

**Passage au collège :** Une matinée portes ouvertes a eu lieu un samedi matin au mois de juin. La classe CM1/CM2 a participé au Big Challenge en anglais. La coopérative scolaire a financé ce projet.

## QUE S'EST-IL PASSÉ CETTE ANNÉE ?

### Animations et sorties diverses

**Matinée du goût :** Les classes de GS/CP et de CM1/CM2 ont pu assister à des ateliers dégustation et création avec les restaurateurs du Mauvaises Herbes. Ils ont pu découvrir des fruits et des légumes de saison, puis goûter quelques aliments préalablement cuisinés par les restaurateurs. Ils ont enfin pu laisser libre cours à leur imagination et créer leurs propres assiettes avec les ingrédients apportés. Elèves et adultes ont vrai-

ment apprécié ce moment de partage et de convivialité. Les élèves (et les enseignantes) ont joué le jeu et n'ont pas hésité à goûter ce qui leur était proposé.

**Journée Laïcité :** Les élèves de la maternelle sont venus passer la matinée à l'école de Foissy le jeudi 7 décembre. Ils ont mené deux ateliers de bricolage tous ensemble : les « colombes de la paix », et « les petits acrobates ». Des binômes « grand/petit » ont été mis en place, les élèves ont beaucoup aimé ! Les productions ont été affichées dans la cantine.

## Approche écologique

**Animation :** Les CM1/CM2 ont participé à deux animations. La première sur les déchets avec pour thème « du champ à l'assiette » et la deuxième pour aborder la sécurité autour de la SNCF.

**Spectacle :** La classe des PS/MS s'est rendue à Arces le mardi 30 janvier pour découvrir « Il était une fois... la forêt » de la compagnie « Planète Mômes ». Ce spectacle a été financé par la coopérative scolaire.

## Spectacles et manifestations

**Carnaval :** Toutes les classes se sont regroupées Foissy le mardi 12 mars pour célébrer Carnaval. Un défilé a été organisé dans la cour et les enfants ont pu déguster beignets et jus, offerts par les coopératives scolaires.

**Loto de fin d'année :** le vendredi 28 juin à Pont sur Vanne. Le loto a été maintenu grâce aux lots qui ont été trouvés. Certains ont pu être achetés par la coopérative scolaire mais il fallait que des demandes soient faites dans des magasins. Les maîtresses ont également sollicité le SIVOS de la Vanne pour un lot, ce qui a été acté. Pour la restauration des paninis salés et sucrés ont été proposés à la vente, avec des boissons et des paquets de chips. En dessert, des glaces ont également été vendues. L'investissement des parents a été déterminant pour préparer et tenir les stands pour le repas et la buvette.

**Sortie scolaire de fin d'année :** La classe des maternelles s'est rendue à Utopia avec la classe d'Arces le lundi 24 juin.

La classe de Foissy est allée à la Pyramide du Loup, à Toucy, le jeudi 20 juin. La journée était organisée autour d'une visite et différents ateliers sur le thème du loup et des contes (projet annuel de la classe).

Les classes des Sièges et de Chigy sont parties deux jours pendant lesquels les élèves ont participé à des activités sportives : acrobanc, course d'orientation, tir à l'arc... Le soir, ils ont dormi à la base de loisirs de Saint-Fargeau.

## Culture et sciences

**Sortie bibliothèque et médiathèque :** Les deux classes de Chigy se sont rendues à la bibliothèque PLAISIR DE LIRE à Vareilles au mois d'avril où les élèves ont choisi directement les livres. La bibliothèque fait également passer une caisse de livres aux

classes de Foissy et de Chigy. Nous rappelons que l'adhésion est payée par les coopératives scolaires et est valable pour toute l'année scolaire. Par conséquent, si les parents souhaitent se rendre à la bibliothèque de Vareilles les samedis matin, ils peuvent tout à fait le faire en prenant les cartes d'adhésion données aux élèves en début d'année.

Par ailleurs, les classes du RPI se rendent à la médiathèque de Cerisiers régulièrement. Cette sortie permet aux élèves de se familiariser avec une médiathèque, et de profiter de l'espace jeunesse très accueillant et confortable.

## Sports

**Sortie gymnase :** Les classes de PS/MS et de GS/CE2 se rendent au gymnase de Cerisiers tous les lundis matin. Les deux créneaux ont été conservés cette année encore, mais les enseignantes réfléchissent à une nouvelle organisation, à savoir y aller toutes les deux sur un seul créneau afin de laisser la place à d'autres écoles. Les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 s'y rendent tous les vendredis après-midi. Cette année encore, toutes les classes du RPI se sont affiliées à l'USEP et remercient la CCVPO qui prend en charge les frais de cette adhésion. Cette affiliation permet d'emprunter le matériel du gymnase de Cerisiers, mais également de participer à plusieurs rencontres sportives dans l'année, avec un trajet pris en charge à 50% par école.

**Sortie à la patinoire :** Les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 ont mené un cycle rollers tout au long de la première période, lors de leurs séances au gymnase de Cerisiers. Après un début plutôt tumultueux, les élèves ont très vite progressé et les enseignantes ont pu proposer des activités plus variées, comme du slalom ou de la course en relais. Afin de clôturer le cycle, les enseignantes ont programmé une sortie à la patinoire de Monéteau. Cette sortie a permis aux élèves de tester leur équilibre sur la glace, tout en passant un bon moment.

**Piscine :** Les CM1/CM2 ont réalisé un cycle piscine. Ils doivent valider l'ASNS en fin de CM2. Seuls, 3 élèves ont validé ce test. Les parents ne doivent pas hésiter à emmener leur enfant à la piscine et leur faire prendre des cours de natation dès le CP.

### Sortie USEP :

Les classes des GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé à une rencontre sportive sur le thème de l'orientation le jeudi 14 mars à Villechétive.

Les maternelles se sont rendues à Saint-Martin du Tertre pour pratiquer des jeux d'orientation.

**Journée golf :** Les classes de GS/CP et de CM1/CM2 se sont rendues au practice de golf le 30 avril. Les élèves ont pu s'essayer au putting et tester leur swing. Un pique-nique était organisé et, nous avons terminé par le parcours de santé avant de rentrer pour les horaires habituels.

### **Journée rugby** le 21 mai, CM1/CM2 :

Les élèves se sont rendus à Migennes pour participer au tournoi du «Petit Bonhomme». La classe était partagée en 3 équipes : 1 équipe a remporté le tournoi ce qui nous a permis de rapporter le trophée qui sera remis en jeu l'an prochain. Les deux autres équipes se sont classées 6e et 18e sur 21.

### **P'tit tour à pied** le 23 mai, PS/MS :

Une petite randonnée a eu lieu dans la forêt de Villechétive, suivie de la lecture d'une histoire «La chèvre biscornue» avec un parcours jonché d'indices. Ensuite les élèves ont pris leur pique-nique dans l'herbe et l'après-midi s'est déroulée avec des petits ateliers (lancers, jeux d'adresse, molyk...). mais la pluie est malheureusement venue perturber ce moment.

**Les USEPIADES** ont eu lieu le Lundi 17 juin, à Ville-neuve l'Archevêque, pour les classes du RPI.

**Le p'tit tour à vélo, CM1/CM2** : Cette journée a eu lieu le mardi 25 juin, les élèves ont fait le parcours de 40 kms autour de Cerisiers avec un pique-nique aux étangs de Saint-Ange.

### **Sécurité et civisme**

- Pendant la matinée du 15 mars, les CM1/CM2 ont participé à une animation avec M Piat pour **aborder la sécurité autour de la SNCF**.

Plusieurs exercices ont déjà été organisés et le seront à nouveau plus tard dans l'année.

**Un exercice incendie** a été réalisé le vendredi 20 septembre. Les CM1/CM2 ont mis 28 secondes pour sortir par la sortie de secours et le même temps pour

rejoindre le portillon, **Les maternelles** ont mis 1 min 11 s pour rejoindre le portillon.

**Un exercice attentat** intrusion avec confinement a eu lieu le mardi 15 octobre dans la matinée. Mme MOUTARDIER a joué le rôle de méchante pour la classe des CM1/CM2, alors qu'ils étaient avec leur enseignante remplaçante. Elle a entendu quelques chuchotements, mais globalement tout s'est bien déroulé. Chez les PS/MS, c'est l'ATSEM qui a joué le rôle du méchant. Les élèves ont été sages dans l'ensemble.

### **Présentation du programme PHARE**

Le programme PHARE est un programme de **lutte contre le harcèlement** à l'école et se généralise progressivement dans les écoles qui peuvent atteindre plusieurs niveaux de labélisation en fonction des actions menées. L'objectif de ce programme est de faciliter l'identification de situation de harcèlement en milieu scolaire, afin de proposer une solution rapide et efficace.

La méthode de préoccupation partagée pourra donc être mise en place pour résoudre une situation de harcèlement au sein de la classe. Il s'agira de pousser les élèves «harceleurs» à s'inquiéter pour le camarade «harcelé», en créant une certaine empathie pour cet élève. Cette méthode doit être mise en place très rapidement si l'on veut qu'elle soit efficace.

Les enseignantes insistent également sur le fait que le mot harcèlement ne doit pas être employé trop rapidement, et qu'il s'agit bien de faits récurrents et fréquents. Par ailleurs, des débats ou actions diverses pourront être mises en œuvre en cas de besoin dans les classes.

# ACCUEIL DE LOISIR

## du matin et du soir, pause méridienne (cantine)



**D**urant la période scolaire la pause méridienne (cantine) de Theil sur Vanne accueille une centaine d'enfants par jour et une trentaine en accueil du matin et soir !

Un coin calme avec un tapis et des coussins a été aménagé dans la salle des petits. Les enfants ont pu déguster à plusieurs reprises des crêpes pendant le goûter du soir.

Les enfants mangeant à la cantine ont 45mn-1h de temps repas et 15-30min de temps libre.

**En image, un repas spécial Karaoke !**



# LES PETITS PIEDS DES VALLÉES

## tracent leur chemin

L'accueil de loisirs des Petits Pieds des Vallées a passé une année riche en activités.

Lors de la saison 2023-2024, les Petits Pieds ont fait le tour du monde :

LONDRES - MEXIQUE - BRÉSIL - AMÉRIQUE  
ANTILLES - CHINE



Brunch Britannique



Carnaval de Rio

Mais aussi des sorties, Aquarium, Nigloland, Ferme de Chigy, Yonne Tour sport...

Le tour du monde s'est fini par nos Jeux Olympiques au mois de Juillet, clôturés par une nuit à la belle étoile.

En tout 178 enfants différents ont fréquenté l'accueil de loisirs lors de l'année 2023-2024 !

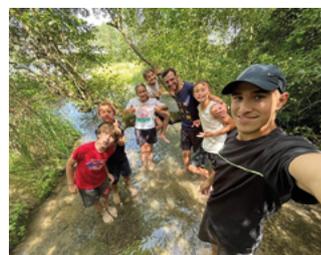
Cette année les Petits Pieds voyageront au travers des 4 saisons.

## L'ACCUEIL ADOS

L'accueil ados souffle sa première bougie, avec une année pleine de découvertes. Quoi de mieux que les ados pour parler de cette première année :

« Nous aimons le club ados car nous ne sommes qu'entre nous (entre grands) et nous élaborons nos propres activités comme par exemple :

- > Décor de notre salle
- > Restauration du salon de jardin
- > Création de flyer (halloween)
- > Atelier cuisine (confection de repas pour les enfants du centre de loisirs)
- > Activités sportives (foot, fléchette, gamelle, basket, multisport...)
- > Journée Koh-lanta
- > Journée Pékin Express



Nous avons eu la chance de faire nombreuses sorties au cours de cette année :

- > Assister à l'émission le juste prix de M6,
- > Nigloland,
- > Micro-crèche de Chigy
- > Sortie vélo
- > Piscine
- > Bowling
- > Yonne Tour Sport
- > Journée découverte avec les agents communaux Raphaël et Nicolas (visite de la station d'épuration, éolienne, lavoir de Chigy et découverte des anciens outils)
- > Une journée au Lac de la forêt d'Orient,
- > Olympiade inter-centres à Gron,
- > Visite de la ferme Terranova à Chigy
- > Journée Laser, Quest et Macdo
- > Défilé de notre propre flamme Olympique au centre à l'occasion des Jeux Olympiques.

Nous avons eu également la venue d'intervenants pour nous initier au :

- > Badminton avec l'association « Sens Olympique Badminton Club »
- > Mise en place du potager de l'accueil de loisirs avec le Jardin de l'Érable
- > Matinée Méditation et bain sonore avec « Les Parenthèses d'Agnès »

Des soirées à thèmes ont été organisées tel que : Zombie party, nuit à la belle étoile, loup garou party !

Nous apprécions que la commune mette des choses en place pour nous et espérons vivre encore de bons moments et souvenirs ! Donc merci à la mairie des Vallées de la Vanne ainsi qu'à l'équipe de l'accueil de loisirs ! »

LES ADOS



# MICRO-CRÈCHE

## Les Poussins



Les enfants sont accueillis de façon ponctuelle ou régulière, à partir de 10 semaines jusqu'à l'année de leur troisième anniversaire. La structure est ouverte du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30.

La micro-crèche propose des locaux adaptés et chaleureux pour les enfants accueillis, du personnel qualifié, et de nombreuses activités et animations sont mises en place :



> Toutes les semaines, nous accueillons Damien pour des séances d'animation sportive, très appréciées par les enfants !



> Une fois par mois, nous accueillons « Pattes d'Ours » (Médiation animale), avec notre mascotte Jojo pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

> Nous accueillons aussi « Les Parent'aises d'Agnès » (Voyage sonore), les enfants se laissent bercer par les doux sons des bols tibétains, des tambours, des carillons et bien plus encore.



> Tous les mois nous accueillons Bénédicte du Jardin de l'Érable accompagnée des per-



sonnes qui souhaitent partager un moment avec nous pour diverses activités (jardinage, lecture...).



> Pendant les vacances scolaires, les ados du centre de loisirs viennent nous rendre visite pour découvrir notre métier et partager un moment avec nos poussins.

> Et cette année notre projet s'articule sur le thème « Autour du monde », où chaque mois les enfants découvrent un pays du monde, ainsi que ses coutumes, ses musiques, ses spécialités culinaires.

> Cette année, sortie de fin d'année à Terranova Farm-Family !

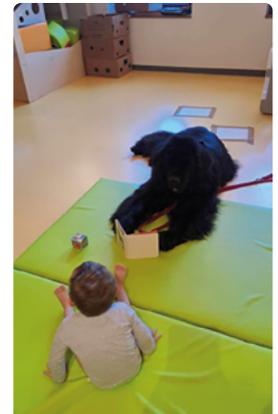
> Le personnel de la micro-crèche a à cœur de proposer aux familles des enfants des moments de partage, de convivialité à travers la fête de fin d'année scolaire, la bourse aux jouets organisée par l'association et la fête de Noël.





> Nous proposons aux enfants de fêter les fêtes symboliques de l'année (Halloween, carnaval, Pâques...), les journées mondiales (journée de la trisomie 21, journée de l'hygiène bucco-dentaire...), semaine du goût (cette année, les épices étaient les stars de cette semaine) et plein d'autres encore.

Mais la micro-crèche c'est aussi danser, rire, des promenades, des câlins avec les nounous à volonté, fêter les anniversaires, des semaines sans jouets, des goûters maison fait avec amour, de la formation, de la joie, et beaucoup d'amour !



*À la micro-crèche  
LES POUSSINS,  
on ne s'ennuie pas !*



## LE JARDIN DE L'ÉRABLE



Le Jardin de l'Érable est un Espace de Vie Sociale agréé par la CAF et la MSA.

Notre association a pour ambition d'accueillir chacun, enfant, adolescent, adulte ou aîné comme à la maison autour d'activités diverses regroupées dans différents espaces. Nos 120 adhérents peuvent participer et s'investir selon leurs affinités dans ces différentes activités :

Vous pouvez retrouver le planning des animations et le détail de toutes nos activités sur notre site internet : [les-vallees-de-la-vanne.fr](http://les-vallees-de-la-vanne.fr)

Contact :  
Le jardin de l'Érable 1 rue de l'église à Vareilles  
Bénédicte Polrot - 07 56 27 19 90



### LA MOBILITE

Nous avons acheté un véhicule 8 places pour nous déplacer sur le territoire.

Nous pouvons ainsi partir en groupe pour des rendez-vous festifs avec les autres Espaces de Vie Sociale, pour aller presser nos noix et en extraire l'huile, et bientôt pour aller au marché.

Ce minibus est aussi utilisé par le centre de loisirs pour les expéditions de nos ados.



Nous avons été aidés dans ce projet par la CAF, la MSA et le Rotary club de Pont sur Vanne Yonne. Qu'ils en soient vivement remerciés.

### OCTOBRE ROSE

La salle des fêtes de Theil avait été choisie par les organisateurs de la marche rose de Sens comme point de départ des chemins qui convergeaient vers la plaine Champbertand à Sens.

L'atelier brico-déco du jardin de l'érable a été sollicité pour décorer le départ.

Ballons roses et soutien-gorge en coquilles Saint-Jacques peintes en rose ont été hâtivement réalisés...



## ATELIER SOLIDAIRE : DE L'EMONDAGE DES NOIX A L'HUILE DE NOIX

Après avoir cassé les noix fournies par Solange et un de ses amis... nous avons récolté un peu plus de 24 kg de cerneaux de noix pour en faire de l'huile. Onze ateliers ont été nécessaires pour « émonder » les noix, et 22 bénévoles ont participé à cet atelier.



Il a été décidé de tester les deux méthodes traditionnelles : la pression à chaud et la pression à froid.

### Premier test : La pression à chaud au Moulin de Briennon (maintenant fermé)

Nous sommes allées au Moulin de Briennon-sur-Armançon pour presser 16 kg de cerneaux torréfiés qui nous ont fourni un peu plus de 7 litres d'huile et un tourteau prévu pour les oiseaux mais que nous avons réduit en farine de noix pour confectionner des gâteaux à l'atelier cuisine.

1<sup>re</sup> étape : Les noix et noisettes sont « hachées »

2<sup>e</sup> étape : La « torréfaction » : On met dans une grande « poêle » les graines écrasées, pour les cuire en les remuant sans cesse avec le malaxeur et la pelle.



3<sup>e</sup> étape : L'extraction de l'huile : On met cette pâte chaude dans la presse hydraulique pendant 25 minutes

4<sup>e</sup> étape : Le « repos » : L'huile est stockée dans des bidons pendant 15 jours afin que les résidus se déposent au fond

5<sup>e</sup> étape : La « mise en bouteille ».

### Deuxième test : La pression à froid à Venouze chez Christian Vilain Producteur bio

La pression à froid est moins technique mais le rendement supérieur (7 litres pour 10 kg de cerneaux).

Ce producteur bio réalise toutes les huiles artisanales 1<sup>re</sup> pression à froid : noisettes, noix, cameline, amandes, œillette, pépins de courge, sésame, sésame toasté, colza.

## TROC PLANTES VIVACES

Notre deuxième troc-plantes vivaces s'est déroulé le dimanche 10 novembre devant la salle des fêtes de Theil-sur-Vanne. Ce fut l'occasion d'accueillir d'autres passionnés de plantes, d'échanger et de repartir avec les plants recherchés qui fleuriront au printemps. Les jardiniers amateurs ont pu choisir leurs asters, campanules, glycines, rudbeckias... parmi plus de soixante espèces.

Le troisième troc de plantes vivaces aura lieu le dimanche 9 novembre 2025 à la salle des fêtes de Theil.



## LE REPAS DES ADHÉRENTS

Troisième repas des adhérents ce mercredi 2 octobre à la salle des fêtes de Theil. Nous étions près de 70 à déguster le repas préparé par l'atelier cuisine. Au menu, apéritif : cookies salés et kir' Othe, cidre, jus de pommes..., en entrée : tomate



mimosa et sa petite salade, sauté de dinde et riz et en dessert : salade de fruits de saison et son petit sablé.

Les places à table étaient tirées au sort. Cela a permis à chacun de découvrir de nouveaux visages tout en partageant sur « Le jardin de l'érable ».

Merci beaucoup à l'atelier cuisine qui s'est démené pour nous offrir ce moment de convivialité et de festivité.

Tous attendaient cet évènement avec impatience. Ils n'ont pas été déçus.

## LA TABLE DE GERMINO-SECHAGE

Le jardin de l'érable a une sensibilité écologiste. Soutenu par Les caisses de retraite regroupées dans KALIVI, les bricoleurs de l'atelier brico-déco ont réalisé cette table de germino-séchage. Elle a plusieurs buts :

- Déshydrater les produits en surplus du jardin (tomates, courgettes...) et réaliser des chips de légumes ou le séchage des fruits.



- Préparer nos semis pour l'échange de plants de la fête des saints de glace.

Cette table a déjà été testée par les cuisiniers et les jardiniers. Ils ont fait sécher des herbes aromatiques (estragon), des fruits (pommes).

Ils ont vérifié son fonctionnement pour réaliser des semis (pavots, belles de nuit...). De nouveaux ajustements



ont été réalisés par les bricoleurs... Cette table est maintenant disponible pour tous les habitants intéressés de la commune, et dès février, pour commencer vos semis (n'hésitez pas à contacter Bénédicte Polrot au 07 56 27 19 90)

## CONFÉRENCES

Nous avons pu assister cette année à deux conférences sur l'entretien de nos jardins : « La taille des rosiers » par Patrick Bouchard et « les mauvaises herbes, même pas peur » par Guylaine Goulfier.

Ces deux conférences ont attiré plus d'une centaine de jardiniers débutants, expérimentés et même professionnels. Les jeunes de la MFR de Gron y viennent régulièrement.

En 2025 une nouvelle conférence de Patrick Bouchard sur les rosiers (greffe, bouture...) est prévue en septembre.





## LA MOBILITÉ

### Élément incontournable pour la vie dans nos communes

#### Les défis en milieu rural sont nombreux :

- > Manque de transport en commun.
- > Enclavement.
- > Dépendance à la voiture.
- > Faible densité de population
- > Vieillesse de la Population
- > Coût

#### Les enjeux

- > Transport à la demande
- > Mobilité partagée
- > Infrastructure
- > Communication
- > Partenariat
- > Financement

Nous sommes totalement dépendants de la mobilité pour la santé, le travail, l'éducation, les liens sociaux et j'en oublie certainement. Cette compétence est exercée par la Région à notre niveau. La communauté de communes (CCVPO) qui aurait pu se l'approprier, n'a pas souhaité le faire et a laissé les communes seules face à la Région. Pour essayer de tirer notre épingle du jeu et tenter de répondre aux besoins des habitants, il nous paraît indispensable d'avoir cette réflexion.

**Comment peut-on organiser la mobilité sur nos villages ?** Comme je l'avais exprimé dans le bulletin municipal de 2023, dans le cadre du projet « Village d'Avenir », pour lequel nous avons été retenus, nous aurons le soutien de l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) pour réaliser l'étude. Nous souhaitons la porter à l'échelle d'une grappe de communes, lesquelles travaillent avec nous dans nos RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Il s'agit des communes de Foissy, Les Clérimois, Noé, Pont-sur-Vanne, Les Sièges et Vaumort. Cette étude sera intégralement financée par l'ANCT, très intéressée par la réflexion et les solutions qui pourraient être envisagées, et qui seraient susceptibles d'être reproduites sur d'autres territoires avec des caractéristiques identiques aux nôtres.

Par rapport à tous les éléments que je citais sur les réflexions que nous avons portées, il y a bien sûr **la plateforme Atchoum**, elle continue de rendre service aux habitants pour des besoins ponctuels, ce qui permet de rompre l'isolement et de limiter le fait de se déplacer seul dans une voiture : « l'autosolisme ».



**L'acquisition d'un minibus**, a été possible avec l'Espace de Vie Sociale : le Jardin de l'Erable, et l'aide de la CAF, de la MSA et du Rotary Club de Pont-sur-Yonne. Ce minibus sert à emmener ses adhérents à différents événements ou rencontres. Il est également utilisé par le Centre de loisirs pour des sorties dans le cadre du lancement de notre accueil adolescents.

**Par ailleurs le site internet de la commune** (<https://les-vallees-de-la-vanne.fr/>), est également mis à jour régulièrement en fonction des informations qui nous sont données par la région sur les transports restants, desservant notre commune.

Dans le cadre de la mobilité solidaire nous avons lié un partenariat avec **l'association Mobil'Eco**. Elle intervient pour faciliter l'accès à la mobilité des demandeurs d'emploi qu'ils soient jeunes ou en difficulté. Cette association d'insertion est pourvue d'un **garage solidaire, d'une auto-école (code et conduite), d'une antenne de location de véhicules motorisés 4 ou 2 roues et vélos, de conseillers en mobilité et d'un atelier itinérant**. L'association a toutes les qualités pour recevoir les dons de véhicules et pour établir des reçus fiscaux (ouvrant à avantage fiscal). Pour toute personne souhaitant plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de la mairie, de l'Agence France services (Theil-sur-vanne), nous vous fournirons plaquettes et contact.

Pour conclure : la mobilité est un enjeu complexe qui nécessite une approche dans laquelle toutes les solutions doivent être adaptées aux besoins des différents usagers et des territoires



**CONTACT**

Téléphone : 03 86 83 03 58  
 Email : [contact@mobileco89.com](mailto:contact@mobileco89.com)  
 Site : [www.mobileco89.com](http://www.mobileco89.com)





## NOS ASSOCIATIONS

La commune travaille avec un grand nombre d'associations que vous retrouverez dans le livret déjà distribué ou que vous pouvez demander en mairie. Vous trouverez ci-joint les « cartes de visite » succinctes.

### CLUB DES 4 SAISONS



Lutter contre l'isolement des aînés en milieu rural.

Mercredis après-midi (hors vacances scolaires) de 14h à 17h jeux de société à la mairie de Vareilles.

Contact : Claudine D - 06 70 18 16 76  
[claudinedvareilles@gmail.com](mailto:claudinedvareilles@gmail.com)

### AMITIÉ DE 4 VILLAGES



Développer des activités culturelles et de loisirs pour créer des liens d'amitié.

Mercredis après-midi de 14h à 18h jeux de société à la salle des fêtes de Noé.

Contact : Jean-Pierre AMIOT - 06 34 59 90 54  
[jpamiot@wanadoo.fr](mailto:jpamiot@wanadoo.fr)

### UNA DE CERISIERS ET VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE



Aide à domicile (entretien domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux déplacements). 7 jours/7

Contact : 03 86 96 40 08  
[contact@una-cerisiers.fr](mailto:contact@una-cerisiers.fr)

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CERISIERS



Step, gym douce, mais aussi gym tonic et cross training au gymnase de Cerisiers

Contact : Nadège - 06 25 02 17 79  
 et Sandrine - 06 10 51 98 17  
[gvcerisiers89@gmail.com](mailto:gvcerisiers89@gmail.com)

### CLUB DE GYMNASTIQUE LA VANNOISE



4 cours par semaine à Noé : renforcement musculaire, pilates, cardio-dance, fitboxe.

Contact : Philippe - 07 70 36 83 56  
[baraphilippe@orange.fr](mailto:baraphilippe@orange.fr)

### AMIS DU PATRIMOINE DE LA VALLÉE DE LA VANNE (APVV)



Vous aimez votre région et désirez mieux la connaître :

Contact : 03 86 96 89 08 ou 06 33 78 33 38  
[contact@patrimoine-vanne.info](mailto:contact@patrimoine-vanne.info)  
 Site internet : [patrimoine-vanne.info](http://patrimoine-vanne.info)  
[patrimoine-vanne.blog4ever.com](http://patrimoine-vanne.blog4ever.com)

### COEUR DE VANNE



...la fête des Saints de glace, le rest'au marché, le concert de Notes en Othe, les rendez-vous-balades, les flâneries...

Contact : [coeur.de.vanne@gmail.com](mailto:coeur.de.vanne@gmail.com)  
[lavieavareilles.com](http://lavieavareilles.com)



### COJUKIVA



Comité de jumelage franco-allemand entre Villeneuve l'Archevêque – Kirchberg-Hunsrück (entre Trèves et Coblenche)

Contact : 06 33 78 33 38  
 ou 06 14 20 15 35

## MUSIQUE EN OTHE



Enseignement de la musique et des arts du spectacle : guitare, percussions, piano, synthétiseur, éveil musical et la chorale Notes en Othe pour les adultes.

Spectacles musicaux pour petits et grands.

Contact : Elisabeth LOISON - 06 88 33 07 17  
musiqueenothe89@gmail.com

## JOYEUSE ENTENTE

Organise des manifestations sur Theil (feux de la Saint-Jean, apéro-concert, vide-grenier, rando en vtt et pédestre...)

Contact : Guy LAMARRE au 03 86 88 22 55  
joyeusementente@orange.fr

## TENNIS THEILLOIS



Sur le terrain de tennis de Theil-sur-Vanne.

Contact : Christophe GUICHARD  
06 32 53 89 87  
criscarpe@hotmail.fr

## FOOTBALL CLUB DE FONTAINE-LA-GAILLARDE



Baby à Seniors, rejoignez nous pour jouer au foot.

Contact : Héloïse - 06 08 46 08 71  
Angélic - 06 81 19 37 34  
fontainegailarde.fc@lbfcc-foot.fr

## CPN REVEIL NATURE



Mieux connaître la nature, pour mieux défendre notre environnement...

Contact : Didier DUCHESNE - 06 34 55 72 56  
cpnreveilnature@sfr.fr  
[cpnreveilnature.fr](http://cpnreveilnature.fr)

## PLAISIR DE LIRE



Bibliothèque de Vareilles

Prêt de livres samedi matin, 1 rue du Fayès à Vareilles

Points lectures à Theil, Les Sièges, Vaudeurs et dans les écoles de la commune.

Contact : Aline CLEMENT 06 07 42 34 95  
alineclem48m@orange.fr

## CRÉARTIS'



Promouvoir l'Art et la culture en milieu rural à Vareilles.

Cours de dessin et peinture (sauf huile), scrapbooking, expositions, brocante des artistes, marché d'avant l'Avent...

Contact : Claudine D - 06 70 18 16 76  
claudinedvareilles@gmail.com

## AMAPP DE CHIGY LES PANIERS BIO DES PRÉS SUR VANNE

Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité, distribution de produits bio (légumes, produits laitiers, viande, poisson, boissons, farines...)

Contact : amapp.chigy@gmail.com

## CHIGYM' FORME



Salle des fêtes de Chigy. : Gymnastique volontaire les lundis de 18h 45 à 19h 45. et cours spécial Pilates les jeudis de 19h30 à 20h30

Step, baguettes, pilates, renforcement musculaire, body zen...

Contact : Florence - 06 25 35 25 02

## PAYS D'OTHE MULTISPORTS POM 89



Une école multisports à Cerisiers. Jeune de 6 à 12 ans , viens essayer tous les sports dans une association UFOLEP.

Contact : 06 26 09 80 26  
contact@pom89.fr

## US CERISIERS



Des équipes de foot dans toutes les catégories (U6 à vétérans). Une équipe féminine seniors et jeunes. L'école des « P'tits Verts » de 3 à 5 ans

Contact : Michael BERGIA - 06 78 60 89 46  
cerisiers.us@lbfc-foot.fr

## CLUB DE BASKET DES SIX GERBES



Pour les enfants de moyenne section jusqu'en 5<sup>e</sup>, au gymnase de Villeneuve l'Archevêque

Contact : Sébastien BARRE - 06 48 07 49 34  
basketclubdes6gerbes@gmail.com

## SSIAD ADMR DE CERISIERS VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE



Service de soins infirmiers à domicile

Contact : Dany Faria - 03 86 86 77 10  
dfaria@fedes9.admr.org

## LES POUSSINS



Cette association gère la micro-crèche 14 rue du moulin à Chigy.

Contact : Cindy RUET - 03 73 74 95 89  
lespoussins@les-vallees-de-la-vanne.fr

## LE JARDIN DE L'ÉRABLE



Situé à Vareilles, vous accueille, comme à la maison, autour d'activités diverses. C'est un lieu de convivialité d'échange et de partage.

Contact : Bénédicte POLROT - 07 56 27 19 90  
contact@jardin-erable.com  
[jardin-erable.com](http://jardin-erable.com)



### Assistante maternelle

Myriam BARRÉ >	17 rue des Sièges - Chigy >	06 87 86 06 83 >	barre-sebastien@sfr.fr
Nathalie AYMONIN >	18 Route du Pont-Rouge - Theil >	06 35 51 40 78 >	thierry.aymonin@hotmail.fr
Laëtitia FUMERAND >	61 route du Miroir - Theil >	06 40 07 56 00 >	fumerandkl@bbox.fr
Laura DRIGET >	9 impasse des Chenevières - Theil >	06 58 99 35 71 >	laura.garzena@hotmail.fr
Lysiane LE-GOFF >	10 Rue du Potier - Theil >	06 81 77 64 53 >	fredlulu89@orange.fr
Sophie MARTHELOT >	23 Rue de la Tuilerie - Theil >	06 09 42 02 71 >	sophie.marthe@live.fr
Deborah SIBILLOTTE >	17 rue de la Grève - Theil >	06 88 05 17 73 >	deborah.madoire@orange.fr
Catherine SANCHIS >	36 Rue du Chemin-Vert - Vareilles >	06 75 74 23 99	

### Services à la personne, entetien, aide

Julie VANNEREAU >	3 Chemin de la Bergerie - Theil >	06 81 01 63 00 >	julie.vannereausp89@gmail.com
-------------------	-----------------------------------	------------------	-------------------------------

### Coiffure

SYMPHONIE COIFFURE >	1 Route du Pont-Rouge - Theil >	03 86 65 28 63
----------------------	---------------------------------	----------------

### Couture

MONIQUE COUTURE Monique TEXIER >	5 Rue de la Grève - Theil >	06 61 13 90 49
----------------------------------	-----------------------------	----------------

### Electricité générale

FABELEC >	5 Route de la Vallée du Parc - Theil >	06 60 23 74 35 >	goutorbe.fabien@gmail.com
-----------	--	------------------	---------------------------

### Gîtes

LA FERME DES PRÉS >	2 Rue des Prés - Vareilles >	06 72 58 26 07 >	larochemarc500@gmail.com
AU LOGIS DE BAYARD >	4 rue du Faÿs - Vareilles >	06 16 44 17 87 >	huver974@hotmail.fr

### Miel

LE BAL DES ABEILLES Martin PERRIGAULT >	5 Rue des Tilleuls Vareilles >	03 86 88 30 95 >	mperri@orange.fr
---	--------------------------------	------------------	------------------

### Restauration mobilier d'art

Christine BROUCHOUD >	3 Rue de l'Érable- Vareilles >	03 86 88 30 19 >	christine.brouchoud@laposte.net
-----------------------	--------------------------------	------------------	---------------------------------

### Taxi

A4 Taxis >	10 rue des Sources - Vareilles >	07 86 13 50 47
------------	----------------------------------	----------------

### Véhicules d'occasion

TRANSIT EXPRESS Christian SIMONNET >	23 Route du Miroir - Theil >	06 18 09 21 49 >	christian.simonnet@wanadoo.fr
--------------------------------------	------------------------------	------------------	-------------------------------

### Jardinage bricolage

LA MAIN VERTE Damien CARRÉ >	2 Rue du Charme - Vareilles >	06 50 42 31 00
------------------------------	-------------------------------	----------------

### Élagage espaces verts

DURU ÉLAGAGE >	Theil-sur-Vanne >	07 78 88 90 53
----------------	-------------------	----------------

### Dératisation, désinsectisation désinfection punaises de lit

SÉNONAIS GUÈPES FRELONS >	19 rue des Vallées - Vareilles >	07 71 02 01 25 >	ludo.provot@gmail.com
---------------------------	----------------------------------	------------------	-----------------------

### Multiservices, bricolage, entretien

LA MAISON'NETTE Ludovic ROLLIN >	22 Rue des Vieilles Chenevières - Chigy >	06 63 24 58 79 >	lamaison.nette@orange.fr
----------------------------------	---	------------------	--------------------------

### Bricolage, entretien, jardinage, surveillance

Céline DUVEAU >	10 Rue du Bas du Grand Champ - Chigy >	06 83 94 54 17
-----------------	--	----------------

### Terrassement démolition débarras vente de bois

JBTD ENTREPRISE >	Chigy >	06 58 01 47 31 >	jbttd.entreprise@gmail.com
-------------------	---------	------------------	----------------------------

## NOS PRODUCTEURS

### LA FERME AUX CAILLOUX



Située 19 route de Saint-Florentin à Arces Dilo, est nichée entre les forêts et les collines du Pays d'Othe.

Vous trouverez sur la ferme en vente directe : des légumes frais, bio et de saison, des légumes secs : lentilles, pois chiches et haricots secs, nos huiles de tournesol, colza et cameline, ainsi que quelques produits de producteurs et productrices bio de la région : cidre, jus de pomme, jus de pommes-poirs, vinaigre de cidre, bière artisanale, pâtes, farine, pain, œufs...

**MAGASIN À LA FERME** : tous les samedis matin de 9h – 12h, on vous accueille au magasin de la ferme. Au menu : les légumes frais de saison, des légumes secs, des huiles, nos bières, mais aussi quelques produits de producteurs/trices de la région : jus de pommes, cidre, vinaigre de cidre, miel,...

Pour tout savoir : [lafermeauxcailloux-legumes-bio.fr](http://lafermeauxcailloux-legumes-bio.fr)

### FERME VIVANTE 89.10



Choisir les produits de la ferme, c'est...

- > Promouvoir une agriculture paysanne biologique locale,
- > Soutenir des pratiques respectueuses du vivant : bien-être animal, biodiversité,
- > Privilégier une alimentation de bonne qualité nutritionnelle et gustative,
- > Agir pour la transition écologique,
- > Favoriser l'économie locale,
- > Développer le lien social.

Vente directe des lentilles de la ferme et des produits d'autres paysans bio locaux : Mélanie fait la tournée des petits producteurs bio locaux pour développer le lien entre citoyens et paysans, cultiver ensemble le respect de la Terre et des Hommes, agir ensemble pour les générations futures !

Vente sur place ou retrait des commandes à Bagneaux (89190) au 7 rue du Tour le samedi matin de 10h30 à 12h30.

Afin de laisser un délai de "préparation" aux différents producteurs, le catalogue des produits bio locaux est accessible du samedi après-midi au mardi midi pour le retrait des commandes sur le vendredi/samedi suivant.

Site internet : [fermevivante.fr](http://fermevivante.fr)

Contact : Mélanie PETIT 13 Rue Saint Vincent  
89190 Bagneaux - Tel : 06 81 02 49 09  
courriel : [fermevivante89.10@gmail.com](mailto:fermevivante89.10@gmail.com)

### AMAPP CHIGY, Les paniers bio des Prés sur Vanne



Association pour le maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité, distribution de produits bio, à la Forge de Chigy (14 rue du Moulin), tous les jeudis soir de 18h 15 à 19h : paniers de légumes, produits laitiers (fromage de chèvre, de vache et de montagne), viande (boeuf, porc et charcuterie), oeufs, poisson, farines, légumineuses et huiles, pain viennoiseries et pâtisseries, boissons (jus de pomme, cidre, ratafia) et quelques produits en vente occasionnellement, etc...

Page Facebook : [Amapp-Chigy](https://www.facebook.com/Amapp-Chigy)

Courriel : [amapp.chigy@gmail.com](mailto:amapp.chigy@gmail.com)

### LE MAQUIS DE VAREILLES, ART-BROC-CAFE

Depuis 2006, Le Maquis de Vareilles est un bistrot et une épicerie spécialisés dans les produits locaux et équitables



ainsi qu'un point de dépôt des paniers de légumes des Jardins de la Croisière. Vous pouvez vous y restaurer à toute heure, cuisine maison.

Le Maquis est également une librairie : une sélection de livres récents vous est proposée, et bien sûr les commandes sont possibles.

Le Maquis propose aussi de la brocante, des concerts et des évènements.

Achats possibles sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

**A partir de 2025, modification des jours d'ouverture.**

Consulter le site : [lemaquisdevareilles.fr](http://lemaquisdevareilles.fr)

Le répondeur : 03 86 88 31 15

La page facebook : [lemaquisdevareilles](https://www.facebook.com/lemaquisdevareilles)

## LE MARCHÉ DE JOJO

Le Marché de Jojo est une épicerie située 1 rue de l'Eglise à Les Sièges qui vend des produits locaux.



Jojo a sillonné la région pour vous proposer des producteurs locaux : la Ferme vivante 89-10, le miel de Julien, Hugues Bonjour, Lincet, le comptoir des confitures, les vergers du Pays d'Othe, Samuel Gérard...

Outre l'alimentation générale elle fait dépôt de gaz, retrait d'espèces...

Le Marché de Jojo est aussi point relais de Mondial Relay et de la Française des jeux.

### Ouverture de juillet et août

du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h 30 à 19h, les dimanches et jours fériés de 8h à 12h 30.

### Ouverture de septembre à fin juin

Les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8h à 13 heures et de 15h30 à 19h, les mercredis de 8h à 13h et les dimanches et jours fériés de 8h à 12h30.

Maintenant Quentin Moal sillonne aussi les marchés de la région pour vous vendre fromages (et +). Le vendredi matin il est au marché de Les Sièges.

Jojo peut vous livrer à domicile.

**Contact** par tel : 03 86 96 81 21, et sur Facebook : [Le Marché de Jojo](#).

# NOS COMMERCES

## NOTRE PETIT MARCHÉ AMBULANT

### le mercredi matin

Marianne passe à Theil, les Vallées de Vareilles, Vareilles et Chigy.



### le jeudi matin

Floriane et le fromager du Pays d'Othe passent à Theil-sur-Vanne (coté boulangerie), aux Vallées de Vareilles, à Vareilles Mairie et à Chigy (place de l'église)



### le jeudi après-midi

A Theil-sur-Vanne (boulangerie) de 14h 30 à 15h30  
A Vareilles (mairie) de 15h30 à 16h  
aux Vallées de Vareilles à 16h



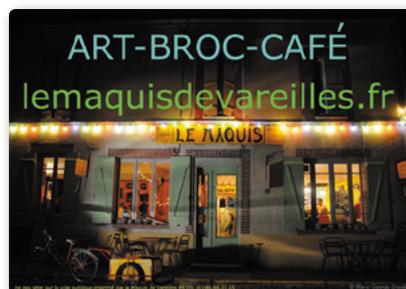
### Marine et Christopher QUIRIÉ

boulangers à Theil  
Ouvert de 7h30 à 13h et 15h30 à 19h  
Dimanche de 7h30 à 13h  
Fermé le mercredi



### JHL Pizza

Le jeudi soir et le samedi soir  
Route du Miroir à Theil



### Le Maquis de Vareilles

Vend aussi des produits locaux



### Le Marché de Jojo à Les Sièges

Livre à domicile

# ACTUELLEMENT LES RELAIS SANTÉ à proximité de la commune sont les suivants :



## MÉDECINS

**Maison de santé de Villeneuve l'Archevêque,**  
2 Place de la Liberté - Tel : 03 86 97 62 90,  
Docteur Mihai POPESCU,

**Maison de santé de Cerisiers**  
Place de l'église Tel : 03 86 96 22 73  
Docteur Marc SEVIN et Docteur Lassana QUETA

**SOS MÉDECIN**  
36 rue de Paris 89100 SAINT-CLÉMENT  
Tél : 08 20 80 02 01 ou 3624 (service 0.15€/ min)

**PÔLE SANTÉ PASTEUR**  
8 rue Pasteur 89100 MALAY-LE-GRAND  
tel : 03 86 88 11 24

**CENTRE DE SANTÉ LES SENONS**  
20bis rue du Docteur Guichard 89100 SENS  
Tel : 03 86 65 96 90 sur Doctolib  
*chirurgien viscéral et digestif, Dermatologue et  
vénérologue, Diététicien, endocrinologue, gyné-  
cologue, infirmier, Médecin généraliste, Ophtal-  
mologue, Ostéopathe, pédicure Pneumologue,  
Orthopédie et traumatologie.*



## PHARMACIES

**Pharmacie Thierry FERRAND**  
6 Place de la liberté 89190  
VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tel : 03 86 86 74 08

**Pharmacie de Cerisiers**  
24 rue du Général de Gaulle 89320 CERISIERS  
Tel : 03 86 96 21 77

**Pharmacie de Malay-le-Grand**  
6 rue de Sens – 89100- MALAY-LE-GRAND  
Tel : 03 86 97 24 01



## INFIRMIÈRES

**Nathalie BOIGNET**  
1 rue du Guichet à Chigy  
89190 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE  
Tel : 07 61 42 92 92

**Maison de santé de Cerisiers**  
Place de l'église - Tél: 03 86 96 21 17  
Françoise COURROUX et Pauline BERTIN

**Maison de santé de Villeneuve l'Archevêque**  
2 place de la Liberté  
Stéphanie ROSSIGNOL - Tel : 06 23 90 50 43  
Anne-Sophie KOHL - Tel : 06 23 90 50 43  
Virginie FAVIN - Tel : 06 23 90 50 43

**62 rue de la République**  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Claudine MAUCHOSSÉ - Tél : 03 86 86 89 38.  
Martial RAGOT - Tel : 03 86 86 72 25  
Aline VALETTE - Tél : 03 86 86 72 25.



## DENTISTES

**Kenesi DONNAT-PLESSY-VALLET**  
36, Place de l'Hôtel de Ville 89320 CERISIERS  
Tél: 03 86 96 29-43  
Ingrid PLESSY-VALLET

**Cabinet SAHIN Fatih – INAN Hafize**  
3 rue Pasteur 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 03 86 86 72 28.



## DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

**Morgane VIRLY**  
Place de l'église 89320 CERISIERS,  
Tél : 06 80 11 91 11



## OSTÉOPATHE D.O.

### Romain VORS

Place de l'église 89320 CERISIERS,  
Tel 06 77 92 48 16

### Romain VORS

2 Place de la Liberté  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 03 86 97 62 90



## KINÉSITHÉRAPEUTES

### Eric GALTIER

2, rue du Marché 89320 CERISIERS  
Tél: 03 86 96 21 44

### 24 route de Bagneaux

89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Auréli DEPARNAY-BABRON Tél : 03.86.95.13.61,  
Luana SILVERIO Tél : 03.86.95.93.55  
Margaux WILHELM Tél 03 86 96 29 36

### Florentina JEHANNO

12 route de Bagneaux –  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél: 03 86 64 77 03 ou 06 42 98 47 62.



## PÉDICURE PODOLOGUE RÉFLEXOLOGUE

### Valérie TOULON

68 rue de la République  
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE  
Tél : 06.60.57.22.87



## SOPHROLOGUE

### Thomas ROBERT-SERRANO

(et préparation mentale du sportif)  
Place de l'église 89320 CERISIERS,  
Tél : 07 79 49 73 85  
courriel : trobertserrano@gmail.com

## HYPNO PRATICIEN

### Christophe BOURGEOIS

Praticien en hypnose, pnl et coaching  
Place de l'église 89320 CERISIERS  
Tél : 06 83 52 51 13  
courriel : christophe.bourgeois89320@orange.fr  
Maison de santé de Villeneuve l'archevêque,  
sur rendez-vous les vendredis après midi  
Tél : 06 83 52 51 13  
courriel : christophe.bourgeois89320@orange.fr



## URGENCES

### HÔPITAL A SENS

Avenue Pierre de Coubertin  
Tél : 03 86 86 15 15

### CLINIQUE CLAUDE PICQUET

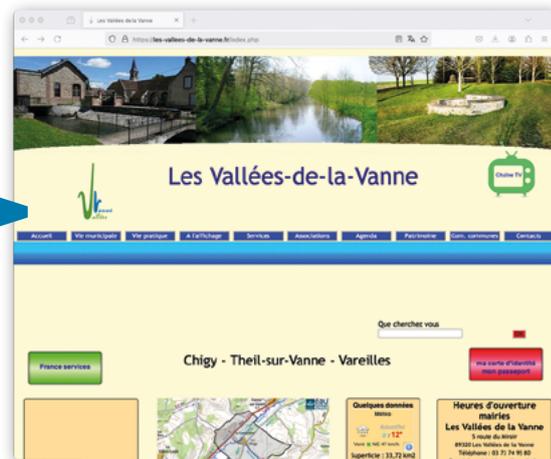
12 rue Pierre Castets - 89100 SENS,  
Service d'accueil et de soins 03 86 65 91 82.  
Ouvert 7J/7 de 8h00 à 20h00.

**FAIRE LE 3966** , la nuit, le week-end ou les jours  
fériés quand on a besoin d'un conseil ou d'un avis  
médical et que son cabinet médical est fermé

## ÊTRE INFORMÉ :

Vous pouvez trouver une réponse à la majorité de vos questions **sur le site internet** de la commune : [les-vallées-de-la-vanne.fr](http://les-vallées-de-la-vanne.fr)

Si vous voulez recevoir, **par mail**, les newsletters de la commune et les alertes ramassage de poubelles, **n'oubliez pas de le demander** à l'adresse suivante : [mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr)



Une **page Facebook** de la commune est à votre disposition : **Les Vallées de la Vanne**



Les parents dont les enfants sont **inscrits à une activité périscolaire**, peuvent accéder à une page Facebook privée. Pour cela il est nécessaire de demander les coordonnées et l'autorisation à l'adresse mail suivantes : [loisirs@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:loisirs@les-vallées-de-la-vanne.fr)

Soyez alerté en temps réels, par **SMS**, des incidents sur la commune en installant l'application « **Panneau Pocket** » sur votre smartphone et en sélectionnant Les Vallées-de-la-Vanne comme favori.



Si un de vos enfants va à **la cantine**, à **la garderie** ou au **centre de loisirs**, vous disposez de nombreux renseignements sur le « portail famille » : [lesvalléesdelavanne.e-neos.com](http://lesvalléesdelavanne.e-neos.com)



Une liste de près de 600 adresses et numéros de téléphone sur le territoire regroupe les numéros d'urgence, la santé, les associations, les administrations, à l'adresse mail suivante : [les-vallées-de-la-vanne.fr/fs-adresse](http://les-vallées-de-la-vanne.fr/fs-adresse)



France-Services vous dirigera dans vos démarches administratives, **uniquement sur rendez-vous**, 5 Route du Miroir - Tel : 03 73 74 95 86 ou [france-services@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:france-services@les-vallées-de-la-vanne.fr).

Vous pouvez les joindre par téléphone, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00.

Pour les problèmes d'ordures ménagères, de déchèteries, d'assainissement non collectif appelez la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe Tel : 03 86 86 70 99 ou [ccvannepaysothe.fr](http://ccvannepaysothe.fr)



Et en désespoir de cause, vous pouvez toujours vous adresser à la mairie de votre village aux heures de permanence ou par téléphone au :



**03 73 74 95 82**  
pour la mairie de Chigy

**03 73 74 95 84**  
pour la mairie  
de Theil-sur-Vanne

**03 73 74 95 85**  
pour la mairie de Vareilles



## BIEN VIVRE ENSEMBLE aux Vallées-de-la-Vanne

C'est aussi respecter ses voisins, les habitants et le milieu dans lequel nous vivons. Il y a une vie à la campagne et les bruits de la campagne, sonnerie des cloches, coqs, chasseurs, agriculteurs, existent.

Vous retrouverez un certain nombre de principes détaillés à l'adresse suivante : [https://les-vallées-de-la-vanne.fr/affichage/AR\\_2018\\_090.pdf](https://les-vallées-de-la-vanne.fr/affichage/AR_2018_090.pdf).

### QUELQUES RAPPELS CONCERNANT L'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS ET L'ÉLAGAGE DES ARBRES

#### S'agissant des parcelles dans les zones urbanisées :

Le « propriétaire de tout terrain non bâti situé à moins de cinquante mètres d'une habitation doit assurer son entretien » (Site du Sénat : « Application de l'obligation d'entretien d'un terrain non bâti situé à moins de cinquante mètres d'une habitation »).

#### S'agissant des haies en bordure de voies communales

Aux termes de l'article L 2212-2-2 du CGCT : « Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »

#### S'agissant des chemins communaux respect des limites de propriétés

Si la commune a connaissance de l'intervention d'un exploitant ou d'un entrepreneur, il peut être utile de réaliser, un état des lieux, éventuellement contradictoire, de l'état de viabilité de la voie.

- > Une fois les dommages constatés, le maire doit rechercher une solution amiable.
- > La commune pourra alors signer un protocole d'accord avec la personne responsable.
- > L'accord amiable s'avérant impossible, la commune devra saisir dans le délai d'un an le tribunal administratif, auquel elle devra justifier de l'échec de la tentative amiable.
- > La contribution sera fixée après expertise, et recouvrée comme en matière d'impôts directs.

#### S'agissant des lignes téléphoniques :

C'est aux propriétaires des arbres touchant les lignes de téléphone de procéder à leur élagage. Les opérations d'entretien telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, le fermier ou leurs représentants

#### S'agissant des lignes électriques :

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne, ou le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis.

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.





## AVEC LA GENDARMERIE

### La sécurité au quotidien

Vous retrouverez toutes ces informations avec les liens internet sur notre site à l'adresse : [les-vallees-de-la-vanne.fr/securite.html](https://les-vallees-de-la-vanne.fr/securite.html)

En cas d'urgence appeler la gendarmerie, sans intervenir en composant le 17.

#### PARTICIPATION CITOYENNE

La commune a signé une convention « participation citoyenne » avec la Préfecture et la Gendarmerie.

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Un certain nombre d'habitants de la commune ont été agréés par la gendarmerie pour travailler en partenariat.

Vous aussi, signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou l'exécution d'un cambriolage.

**N'intervenez pas, faites le 17.**

#### PERECEV@L

Si vous vous êtes fait pirater votre carte bancaire

Après avoir fait opposition sur votre Carte auprès de votre banque, signalez-le en ligne aux forces de l'ordre.

Pour réaliser ce signalement en ligne, il faut vous connecter par l'intermédiaire de **France-Connect** au site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R46526>

#### EN CAS D'ABSENCE DURABLE

> Faites appel à la solidarité entre voisins. Votre domicile doit paraître habité, demandez-lui d'ouvrir régulièrement les volets le matin de relever la boîte aux lettres.

> Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

> Adhérez à l'opération « Tranquillité vacances » Ce service vous permet de demander à la Gendarmerie de surveiller votre domicile pendant les vacances, si vous partez plus de trois jours :

**A faire en ligne :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

**Ou alors :** Remplissez le formulaire que vous trouverez sur le site de la mairie : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/securite.html>

#### LES DANGERS D'INTERNET

> Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.

> Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «**https**».

> L'apparition d'Icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

> Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.

> Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.

> Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre brigade de gendarmerie.

**Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries :** [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr)

**Info Escroqueries :** 0811 020217

## DÉMARCHAGE À DOMICILE

> Aucun démarchage commercial n'est commandé par les services de l'état : Mairie, Préfecture, impôts etc...).

> Si un démarcheur prétend venir de la part de la mairie appelez immédiatement le 0373749580.

> Certains démarcheurs viennent en mairie pour signaler leur passage sur la commune. La mairie délivre un certificat de passage. Cela ne signifie pas que la mairie cautionne tout ce qu'il vous dit.

> Aucun travaux d'isolation ou de rénovation ne sont exigés par la loi.

> Avant de signer un contrat, quel qu'il soit, lisez le bien et dans certains cas demandez un conseil à votre famille et si vous êtes seul, au Maire de votre commune.

> N'ouvrez pas votre porte si vous ne connaissez pas les personnes, en cas de doute contactez la gendarmerie au 0386832000 ou au 17

> N'oubliez pas que pour tout démarchage à domicile vous bénéficiez d'un délai de 7 jours pour annuler ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception.

> Ne vous laissez pas influencer par les commerciaux, par des phrases comme «c'est obligatoire, c'est prévu dans la loi, etc....», car ces dernières sont utilisées dans le but de vous influencer et de vous faire signer des bons de commande.

> Ne signez rien le jour du démarchage et faites attention : les prestations proposées sont surfacturées et même avec les rabais sont encore très élevées. Prenez contact avec votre famille, un artisan, la mairie ou la gendarmerie pour savoir si les sommes ne sont pas trop élevées.

Ne vous laissez pas influencer, ne signez rien, et si vous avez pris un rendez-vous avec un démarcheur demandez à vos proches d'être présents le jour du rendez-vous.

**Tél mairie : 0373749580**

**Tél gendarmerie : 17 ou 0386832000**

## SE PRÉMUNIR CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

> Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.

> Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.

> Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.

> Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.

> Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

> Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

> Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

**Tél mairie : 0373749580**

**Tél gendarmerie : 17 ou 0386832000**

# LES VIOLENCES Intra Familiales



**Le dispositif d'accueil d'écoute et d'accompagnement mis en place il y a 3 ans sur notre commune perdure.**

- > Les élus "Erre", Elus Ruraux Relais de l'Égalité des Vallées de la Vanne ont continué de se former, pour vous écouter, vous aider, vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches et vous proposer la mise en relation avec les organismes appropriés, ou être juste une oreille attentive.
- > Les «référénts violences intra familiales» du Conseil départemental, 26 rue Carnot à Sens sont aussi à votre disposition au 03 86 83 67 00.
- > L'intervenante sociale en gendarmerie, basée au commissariat de Sens, mais pouvant aussi se déplacer à votre domicile, ou sur un lieu neutre, peut être contacté au 03 86 65 86 80 ou [victime-sens@interieur.gouv.fr](mailto:victime-sens@interieur.gouv.fr).

## POUR LES VICTIMES...

Je suis susceptible d'être victime de violences intrafamiliales.

**J'ai besoin d'aide...**

**Pour une écoute et un accompagnement :** accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales : 03 86 51 88 00

**Pour une aide juridictionnelle**

Association France victimes pour les procédures pénales : 03 96 51 66 14

CIDFF : Centre d'Information du droit des femmes et des familles, pour des conseils 03 45 02 72 72

**Vous êtes victimes ou témoin de violences**

Appelez le 39 19

112 Numéro d'urgence

119 Enfants en danger

115 Hébergement d'urgence

## POUR LES AUTEURS...

J'ai des comportements qui posent problème dans ma relation. Il m'arrive d'être violent. J'aimerais être aidé.

**Plateformes ne frappez pas**

**La Fnacav** 08 01 90 19 11, numéro gratuit du lundi au samedi de 9h30 à 19h30.

**CPCA 89** : 03 86 51 88 33 ou 07 66 25 57 93

La victime de violence n'est pas forcément une femme, ce peut-être, un homme, un enfant, ou toute personne souffrant de discrimination.

Dans l'Yonne en 2024 ce sont près de 1 500 victimes qui ont été prises en charge.

C'est bien souvent grâce à l'intervention d'amis proches, de la famille, de voisins que les situations sont décelées.

Ne fermons pas les yeux, et réagissons avant que le pire ne se produise et que l'on entende cette phrase récurrente... «Ça devait bien arriver un jour...»

Oui mais personne n'avait parlé.

Il ne s'agit pas de délation, mais d'accompagnement de la personne. On ne fera rien à la place de la personne et sans son consentement, mais peut-être lui permettra-t-on d'ouvrir les yeux et de s'en sortir avant qu'il ne soit trop tard.

*Catherine MAUDET*

*Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Yonne,  
Élue référente aux violences intrafamiliales*

**VOIR AUSSI : JOURNÉE PORTES  
OUVERTES DE FRANCE SERVICES**  
(page 7 de ce bulletin)

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN  
DE VIOLENCES, APPELÉZ LE**



# ACHATS GROUPÉS fuel et pellets



La commune organise avec la commune de Courgenay des achats groupés de fuel, qualité supérieure (pour ne pas encrasser les chaudières) et de pellets DIN + en palette à destination des particuliers.

Les campagnes d'achat de fuel ont lieu deux fois par an en bénéficiant du volume de GNR acheté par les agriculteurs (printemps et automne).

Nous regroupons toutes les commandes du bassin de vie (Les Vallées-de-la-Vanne, Vaumort, Noé, Malay-le-Petit, Malay-le-Grand, Villiers-Louis, Les Clérinois, Pont-sur-Vanne, Foissy-sur-Vanne, Les Sièges et plus si demande...)

La dernière campagne de pellets a eu lieu en mars 2024 22 foyers du bassin de vie ont pu en profiter pour une commande totale de 33 palettes.

La dernière campagne de fuel a eu lieu fin octobre 2024. 24 foyers du bassin de vie ont pu en profiter pour une commande globale de 23 000 litres. Le prix était de 1,032 € le litre. La prochaine commande aura lieu en mars 2025 en fonction des travaux dans les champs.

Les habitants des Vallées-de-la Vanne ont pu bénéficier depuis trois ans de rabais de l'ordre de 0,10 à 0,22 € du litre pour le fuel et de 25 € la palette pour les pellets.

Si vous êtes intéressés, envoyez un mail à la mairie pour vous inscrire sur la liste des personnes à contacter en nous précisant ce que vous cherchez (fuel ou pellets).

[mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr](mailto:mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr)



## LE BAR du moulin

Après presque 2 ans de fermeture, le dernier commerce local de Chigy a repris de l'activité depuis le 17 juin. Le nouveau gérant est enfin sorti des méandres administratifs, et des difficultés de recrutement pour mettre en action la restauration tant attendue.

Contrairement à ce que j'ai pu entendre, il ne s'agit ni d'un kebab, ni d'une autre formule de restauration rapide qui a pris possession des locaux, mais bien d'une cuisine traditionnelle, prisée par tous les travailleurs pour un repas de qualité lors de la pause méridienne, et les autres, bien sûr, amateurs de bonne chère.

Après quelques essais peu fructueux, l'ouverture du bar le soir a été abandonnée. Néanmoins à l'oc-



casion de soirées festives, l'équipe du bar du moulin est toujours prête. Ce fut le cas pour la soirée du 13 juillet, où chacun, après le repas, a pu profiter d'un bon moment de détente autour de ce lieu qui nous est cher.

Pour toute réservation ou commande spécifique vous pouvez composer le 07 49 44 29 44 N'hésitez pas à les contacter, nous les encourageons vivement et les remercions pour leur investissement dans la vie de notre village.



# LA GESTION de nos déchets

**N**ous sommes rentrés, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, dans la nouvelle ère de la gestion des biodéchets.

Pour nous, en milieu rural, cette mesure était déjà bien engagée avant cette obligation légale. Comme je l'avais exprimé l'an passé, nous avons tous déjà anticipé cette mesure. J'invite toutes les personnes qui souhaitent entrer dans une démarche de compostage ou autre, à se rapprocher de la Communauté de Communes (CCVPO). Le

« Service Déchets » leur donnera tous les éléments pour qu'ils puissent satisfaire leur objectif.

La communauté de communes a revu sa copie concernant le recyclage des cartons bruns. En effet beaucoup d'usagers avaient pris l'habitude de mettre de grosses quantités de carton sur le trottoir, lors de la collecte des emballages. Cette disposition avait été mise en place pour éviter de se rendre en déchèterie pour un ou deux cartons. Or nous constatons depuis un certain temps, que des

quantités beaucoup plus importantes étaient déposées autour des poubelles de tri sélectif, ce qui rendait la collecte très difficile et la pertinence du tri peu efficace. C'est pourquoi, dorénavant, ils ne seront plus collectés avec les poubelles jaunes, mais devront être impérativement emmenés en déchèterie dans la benne dédiée.

Un petit rappel : les containers de déchets ne doivent en aucun cas séjourner sur la voie publique, en dehors des créneaux de collecte.

La petite nouveauté, c'est la fermeture de la déchetterie de Villeneuve-l'Archevêque depuis le mois de novembre, pour la construction d'un nouvel espace de collecte et de recyclage, plus exactement de tout ce qui peut être revalorisé.

Pendant les travaux de la déchèterie de Villeneuve-l'Archevêque vous avez la possibilité de vous rendre :

- > Soit à celle Cerisiers, route de Laroche (ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30) Téléphone : 03 86 66 29 75.
- > Soit à celle de la Communauté d'Agglomération du Grand Senonais dans la zone des Vauguilletes à Sens, muni de votre « carte d'accès déchèterie » de la CCVPO (ouverture lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30) Téléphone : 03 86 95 30 93.

**Réhabilitation et agrandissement  
de la déchèterie de  
Villeneuve l'Archevêque**

# FERMETURE

déchèterie VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE

**Pendant les travaux,  
les déchèteries  
suivantes vous  
accueillent**

**CERISIERS**

DU LUNDI AU  
SAMEDI  
09H00 - 12H00  
14H00 - 17H30  
route de Laroche  
03 86 66 29 75

**SENS**  
ZI des Vauguilletes

OUVERT TOUS LES  
JOURS  
SAUF LE JEUDI  
09H00 - 12H00  
13H30 - 17H30

DIMANCHE  
SEMAINE PAIRE  
09H00 - 12H00

ZI des Vauguilletes  
rue des Longues Raies  
03 86 95 30 93

Il est interdit  
d'abandonner ses  
déchets sous peine  
de poursuites  
(Article R2225-137 du 25 mars 2021)

Pour plus de renseignements, service déchets et environnement- dechets@ccvpo.fr - 03 86 88 58 51

CCVPO  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
de la  
VANNE  
du PAYS D'OTHE



## LES ESPACES VERTS

L'année 2024 a été particulièrement humide, ce qui a favorisé une pousse régulière des espaces enherbés. Nous avons dû nous adapter et intervenir entre deux averses pour réguler tant bien que mal les hauteurs d'herbe dans les passages les plus utilisés.

Comme cela a déjà été exprimé dans le précédent bulletin municipal, pour préserver les îlots de fraîcheur et la biodiversité, nous avons changé notre façon d'intervenir. Certains grands espaces ne sont plus tondues qu'en périphérie et avec quelques allées par-ci par-là. La première coupe au printemps sera totale. Par la suite des carrés (ou différentes formes) seront gardés pour laisser les plantes monter à graine, exception faite des chardons qui seront coupés avant leur fleurissement.

Quant à la taille des arbres, elle s'effectue depuis trois ans en alternant, un arbre sur deux ou un sur trois, pour garder un peu d'ombre et de fraîcheur.

Je tiens aussi à remercier les habitants qui, dans un élan de solidarité pour nos agents municipaux, participent au ramassage des feuilles à l'automne en réalisant de petits tas que nos agents ramassent ensuite.

Sur le parc près de la salle des fêtes de Theil, une partie des arbres malades ou menaçant de tomber ont été abattus et évacués par la ville de Paris, propriétaire de cet espace. Nous allons initier avec elle une réflexion sur le retour de plantations plus adaptées à ce parc.

Pour le fleurissement de chaque village, il nous paraît peu judicieux de planter dans les jardinières des plantes annuelles gourmandes en eau et exigeant un arrosage fréquent, alors que la Préfecture nous a imposé, quatre fois sur ces cinq dernières années, des restrictions d'arrosage les mettant en péril.

Le fleurissement de Theil a été réalisé par «La Joyeuse Entente» qui a préféré, encore cette année, la plantation de plantes annuelles. Le temps très pluvieux leur a été favorable.

Le Jardin de l'Erable a réalisé deux trocs de plantes vivaces en novembre 2023 et novembre 2024 et a donné à la commune le solde des plantes non échangées, à charge pour la commune de les replanter dans les jardinières ou en pleine terre.

A la jachère fleurie de Vareilles, à côté des fleurs annuelles sauvages et des fleurs vivaces les jardiniers du Jardin de l'Erable ont réalisé un carré de légumes bio (courges, courgettes...). Les habitants ont pu ramasser ce que contient une main de fleurs naturelles (aussi souvent qu'ils le désiraient...).

Les jardiniers intéressés peuvent se servir en broyat, mis à votre disposition par la commune, au verger de sauvegarde de Vareilles.

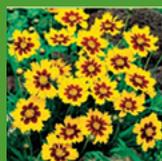
Si vous voulez changer vos habitudes, vous trouverez ci-joint quelques plantes vivaces fleuries peu gourmandes en eau.



Asters rose, mauve



Campanule bleue



Coreopsis



Erigeron karvinskianus



Gaillarde



Géranium vivace



Hélianthus (soleil vivace)



Hémérocalle jaune citron



Erigeron karvinskianus



Marguerite



Orpin des jardins



Polentille



Rose trémière



Tanaisie



Valériane

# DÉFICIT DES COMMUNES

## ou démission de l'État ?

**N**ous observons que la dette de l'Etat approche dorénavant 3 303 milliards d'euros, soit plus de 113,7% du Produit Intérieur Brut. L'Etat voudrait faire porter le chapeau de ce déficit aux collectivités locales !

A titre de comparaison, le cumul de l'endettement de toutes les collectivités françaises, ou leurs regroupements - communes, EPCI (syndicats et métropoles) départements, régions - atteint seulement 150 milliards d'euros. Aucun Gouvernement n'a présenté de budget en excédent ou en équilibre depuis 1974, soit pendant un demi-siècle. Le budget 2024 de l'Etat a ainsi été voté avec une prévision de déficit de 5,1%, et ce déficit pourrait dépasser les 6% à la fin de l'exercice.

Les collectivités locales, dans leur ensemble, doivent adopter pour leur part chaque année un budget à l'équilibre.

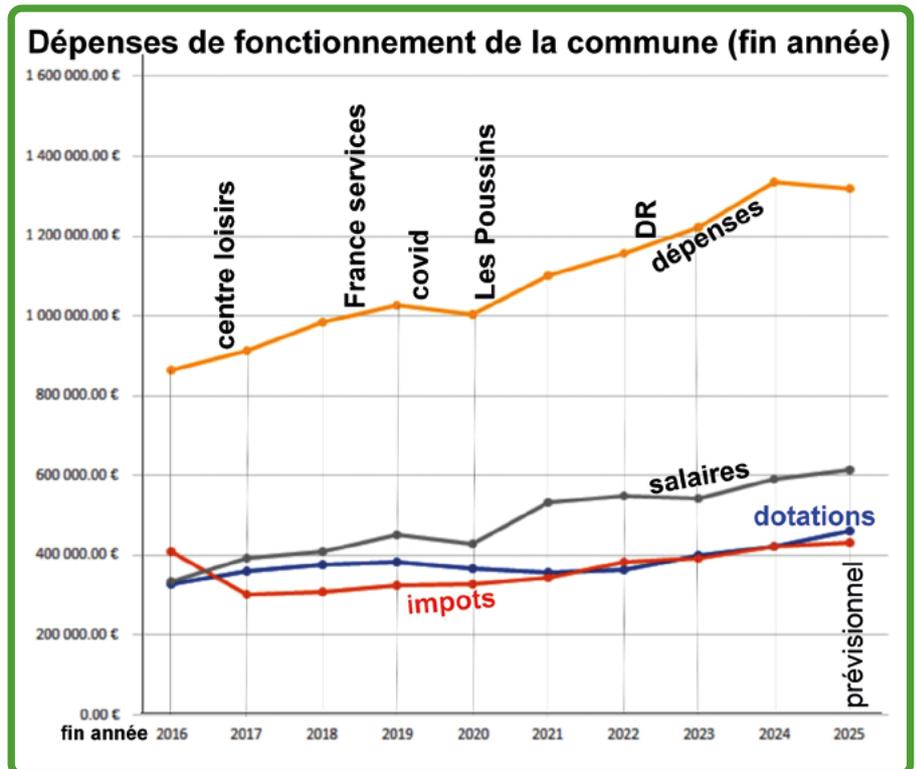
Si nous regardons les dépenses de fonctionnement de notre commune, entre 2017 et 2024, nous constatons une progression des dépenses de 46% provoquée essentiellement par la progression de la masse salariale de 50%. Cette progression est due à deux facteurs :

Pendant cette période la hausse du SMIC a été de 21,7%. Les hausses de salaire

ont été imposées par l'Etat et non compensées financièrement.

Mais pendant cette période aussi, l'Etat s'est déchargé sur les communes d'un certain nombre de tâches qu'il effectuait auparavant et qu'il était devenu incapable d'assurer : cartes grises, cartes d'identité, passeports... et les organismes publics dans leur ensemble (impôts, caisses de retraite, CAF, CPAM, France Travail...) ont fait de même.

Ils ont demandé aux communes d'embaucher du personnel pour réaliser leur travail, sans pour



autant baisser leurs effectifs et sans donner aux communes les moyens financiers pour équilibrer leur budget.

Après l'agence postale établie depuis longtemps à Theil, nous avons installé aux Vallées-de-la-Vanne un accueil France-services, un dispositif de recueil des données pour la réalisation des cartes d'identité et des passeports et depuis cette année les certificats numériques.

L'Etat, la Poste et les organismes publics subventionnent toutes ces activités à 50% maximum. Il reste donc environ 60000 Euros de frais de personnel chaque année à la charge de notre commune.

Malgré tous les efforts que nous avons faits, à la demande de l'Etat, pour développer les services, la progression des dotations de l'Etat n'a été que de 18%, soit 4% de moins que la hausse du SMIC. Mieux encore, entre 2020 et 2023 ces dotations avaient baissé de près de 50000 €, soit une perte sèche pour la commune de 170000 € qui vient s'ajouter aux 60000 € annuel de déficit des services assurés auparavant par l'Etat.

Par contre la progression des recettes fiscales a été de 40% dont 30% pour les seuls impôts fonciers !

Pendant ces huit années, nous avons beaucoup investi pour structurer notre territoire, pour apporter des services à la population, pour faire des économies d'énergie. Vous pouvez retrouver la liste de ces investissements dans notre bulletin municipal de l'année dernière toujours lisible sur notre site internet [les-vallees-de-la-vanne.fr](http://les-vallees-de-la-vanne.fr).

Le total des investissements depuis 8 ans se monte à 3 170 000 € subventionnés à 76,6% avec un reste à charge pour la commune de 739 000 €. Ce reste à charge a été financé par des emprunts (donc de la dette effectivement). Il nous reste à rembourser 401 329 € (soit une dette de 387 € par habitant contre 640 € par habitant en moyenne pour une commune de taille identique en France).

**Il y a une mauvaise dette : celle de l'Etat qui finance ses dépenses de fonctionnement et une bonne dette : celle des communes qui finance les investissements pour les générations futures (micro-crèche, écoles, centre de loisirs, assainissement, réseaux, économie d'énergie, défense incendie...), celle qui fait vivre nos entreprises locales, celle que nous remboursons, au contraire de l'Etat, dans les dépenses inscrites dans un budget de fonctionnement en équilibre.**

Cette année, en fin de mandat, aucun investissement n'est prévu ; mais il est nécessaire d'équilibrer notre budget de fonctionnement, sans participation d'entreprise, puisque Eau de Paris qui puise plus de 20 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an sur la commune, nous impose ses contraintes sans nous verser un centime.

Cela va donc passer en priorité par une réduction de nos dépenses, en essayant de ne pas trop diminuer les services à la population. Si cela n'est pas suffisant, encore une fois, nous serons obligés de pratiquer une hausse des impôts fonciers, qui nous l'espérons sera minime.



Trophée du tournoi du P'tit Bonhomme à Migennes

Banc de l'amitié des CM1 et CM2



© Matthieu Villesey

Stéphanie et Cindy de la micro-crèche *Les Poussins*, ciperont au *Trek des Gazelles by Mélanie* en octobre 2025.

Ce Trek 100% féminin qui a lieu au Maroc, en parcourant 100 km en 4 jours, a pour but d'aider la recherche médicale sur les cancers de l'enfant.

Pour financer ce projet elles mettent en place une campagne de financement afin de récolter des dons via la plate-forme ULULE ainsi qu'une vente d'agrumes.



Campagne de financement via la plateforme ULULE  
[le-trek-des-poussins](https://le-trek-des-poussins.ulule.com)



le.trek.des.poussins

